

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 9 novembre 2011

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) M. BERTHIER, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme METGE, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme BERNARD (représentée par M. BERTHIER), Mme LECOMTE LE GRAND (représentée par M. GOUDEAU), Mme REVEL (représentée par Mme METGE).

Membres excusés : (2) M. BARRON, M. EL HASSOUNI.

Membre absent : (1) : Mme TOLLOT

Date de convocation : 31 octobre 2011

Délibération n° : 60-2011

Objet : UDCCAS 21 – attribution d'une subvention de fonctionnement complémentaire

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon a attribué une subvention de fonctionnement à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de la Côte d'Or (UDCCAS 21) pour un montant de 25 000 € au titre de l'année 2011.

Or, l'UDCCAS 21 sollicite à nouveau le CCAS pour l'octroi d'une subvention de fonctionnement complémentaire de 5 000 € du fait de ses frais de fonctionnement plus importants que les années précédentes, en raison de la première année d'autonomie de l'association.

Par conséquent, les membres du Conseil d'Administration :

- autorisent le versement d'une subvention complémentaire de 5 000 € à l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale de la Côte d'Or pour 2011,
- disent que la somme sera imputée sur le budget du Centre Communal d'Action Sociale, chapitre 65, nature 6574.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
Finances : 1
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie POPADYAK

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
17 NOV. 2011



PUBLIÉ LE 10 NOV. 2011